

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**

Je me pose des questions sur la vaccination contre le COVID-19 et la grossesse

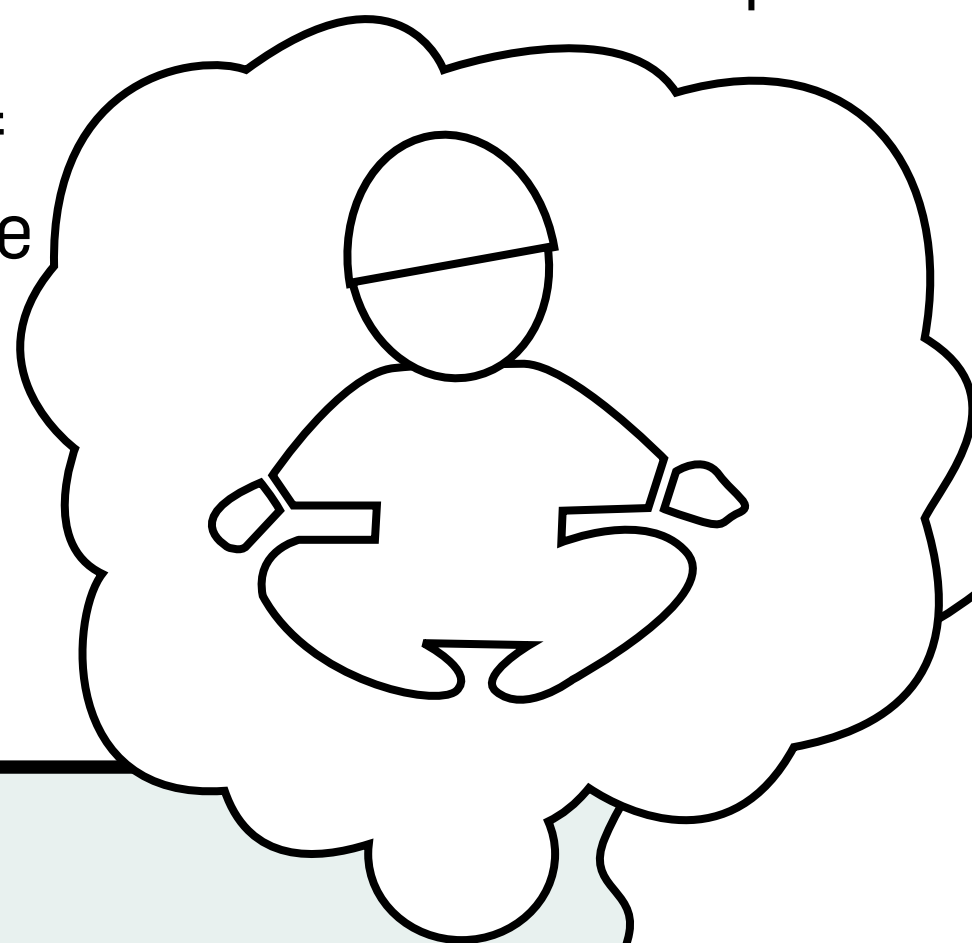
Dois-je me faire vacciner contre le COVID-19 si je suis enceinte ou si j'envisage d'avoir un enfant ?

Nous vous recommandons de vous faire vacciner contre le COVID-19 avant ou pendant la grossesse (idéalement à partir de la 12^e semaine), car une évolution grave de la maladie est beaucoup plus fréquente chez les femmes enceintes que chez les autres personnes du même groupe d'âge. Le risque de naissance prématurée est également beaucoup plus important en cas d'infection pendant la grossesse.

La vaccination avant ou pendant la grossesse vous protège vous et votre enfant à naître.

La vaccination contre le COVID-19 est sûre, y compris lorsque vous êtes enceinte ou dans le cas où vous envisagez d'avoir un enfant. La sécurité de tous les vaccins autorisés en Suisse fait l'objet de soigneuses vérifications et continuera d'être surveillée de près.

La vaccination n'a pas d'effet négatif sur la fertilité. Vous pouvez vous faire vacciner à tout moment de votre cycle menstruel. Vous pouvez aussi vous faire vacciner si vous allaitez.



Si vous êtes enceinte ou envisagez d'avoir un enfant et que vous avez des questions sur la vaccination, parlez-en à votre médecin ou à une sage-femme.

ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP

